



PRÉFECTURE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

LE PRÉFET

Saint-Pierre, le 13 FEV. 2006

COPIE

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 9 février et je prends acte de votre refus de participer à la réunion que j'ai organisée pour permettre un échange sur le contrôle technique.

J'annule en conséquence la réunion susvisée.

J'ajoute que je suis très étonné de cette position qui me paraît procéder d'une étrange conception de la concertation.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de sentiments distingués.

Albert DUPUY

Monsieur Jean LEBAILLY
Président de l'Automobile-Club de Saint-Pierre et Miquelon
B.P. 170

- SAINT-PIERRE -